

**ATELIER 3 : « Lien villes-forêt : agir pour une cohabitation des usages »**  
**Création de comités forêt, espaces de concertation et d'échange en forêt périurbaine sur le Parc naturel régional Scarpe Escaut**

par **Gérald Duhayon**, responsable du pôle Ressources et milieux naturels



« Les liens entre villes et forêts »

Séminaire « FORÊT – FILIERE BOIS » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des forêts - 5 et 6 avril 2018 – Parc naturel régional de Chartreuse

# 1968 : création du Parc naturel régional Saint Amand-Raismes

Une autre vie s'invente ici

52 Parcs  
naturels  
régionaux  
de France



« Les liens entre villes et forêts »

Séminaire « FORÊT – FILIERE BOIS » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des forêts - 5 et 6 avril 2018 – Parc naturel régional de Chartreuse





**VOCATION 1 : Scarpe-Escout, terre de solidarités où s'invente, entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire**

**VOCATION 2 : Scarpe-Escout, terre de nature et de patrimoine où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère rural et les identités du territoire**

Orientation 4 : Préserver et restaurer les réseaux écologiques

**Mesure 14: préserver et restaurer le réseau des milieux forestiers**

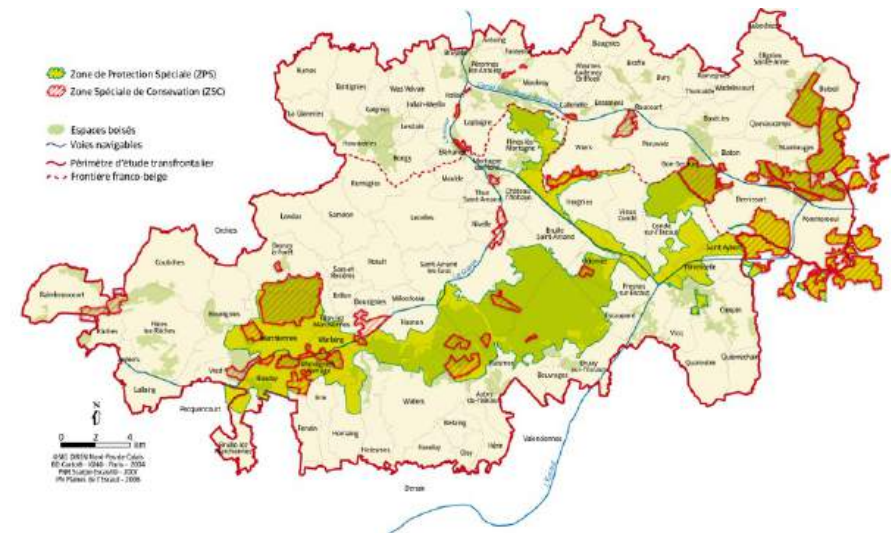
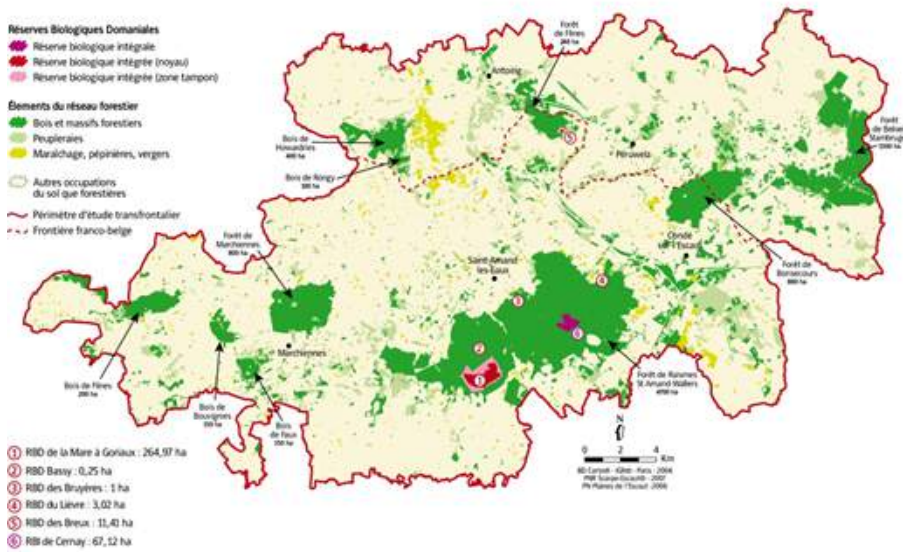


**renforcer la gestion concertée et la maîtrise de la fréquentation des espaces boisés (accueil du public, chasse, exploitation du bois d'oeuvre...)** qui fragilisent les écosystèmes forestiers. Pour assurer un équilibre entre biodiversité et multiplicité des usages, l'animation des contrats de forêt pilotés par le Département du Nord sera poursuivie et renforcée, en y intégrant la dimension transfrontalière. La maîtrise de la surfréquentation doit être améliorée, notamment grâce à une meilleure connaissance des flux du public, une canalisation plus poussée (déplacement des structures d'accueil en périphérie du périmètre forestier) et une plus grande sensibilisation des différents publics aux fonctions de la forêt, à la richesse de certains écosystèmes intra-forestiers,

**VOCATION 3 : Scarpe-Escout, terre d'un développement réfléchi où les ressources locales et les valeurs du Parc transfrontalier sont créatrices d'activités économiques**

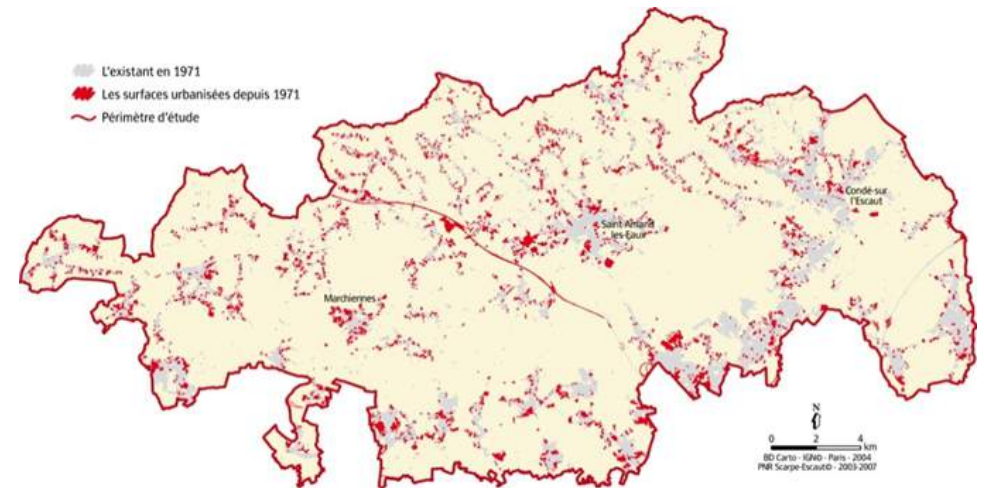
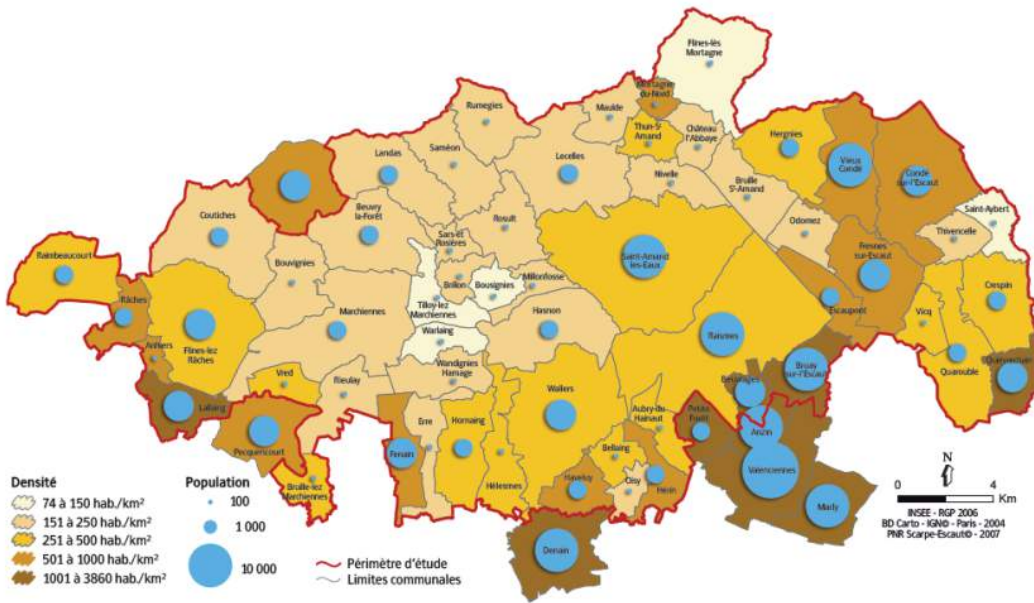
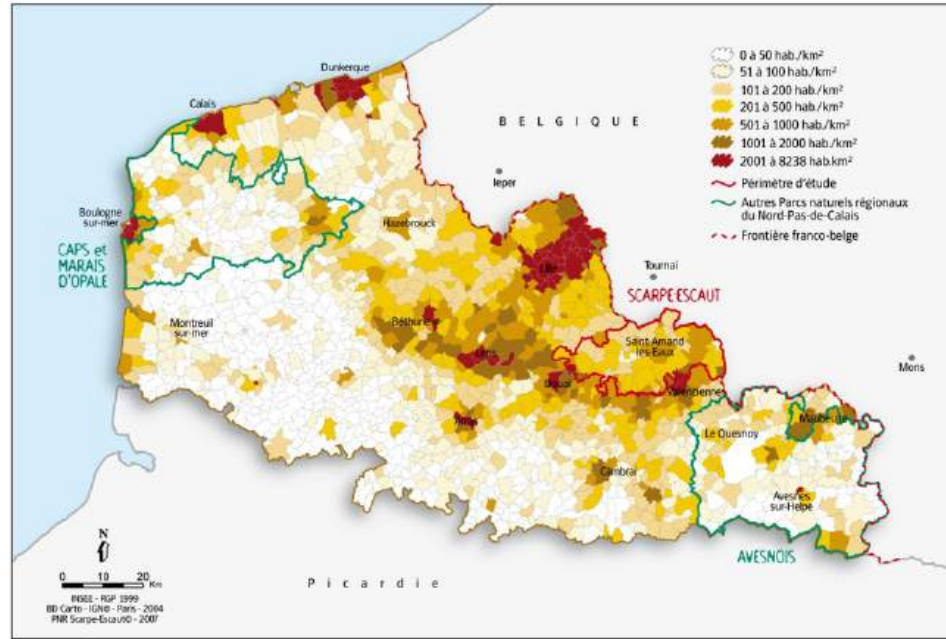
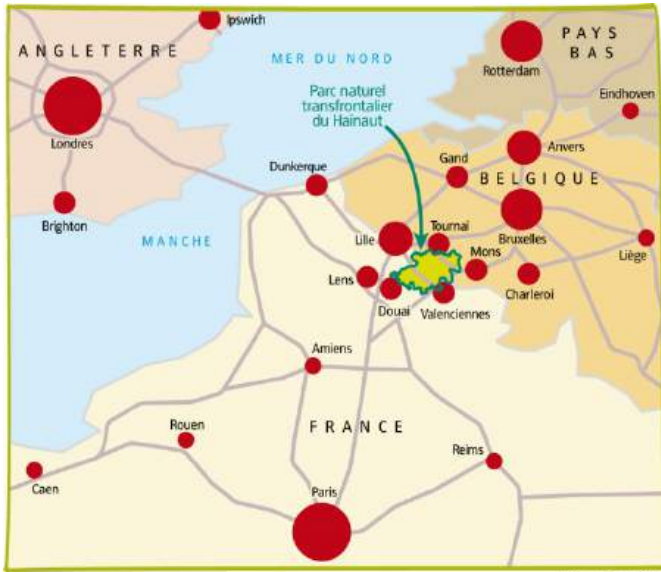
**VOCATION 4 : Scarpe-Escout, terre de mobilisation où les individus s'investissent en faveur du territoire**

12 263 ha soit 1/4 de la surface du Parc, 4 forêts domaniales totalisant 6540 ha



« Les liens entre villes et forêts »

Séminaire « FORÊT – FILIERE BOIS » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des forêts - 5 et 6 avril 2018 – Parc naturel régional de Chartreuse



392 à 521 hab/km<sup>2</sup>

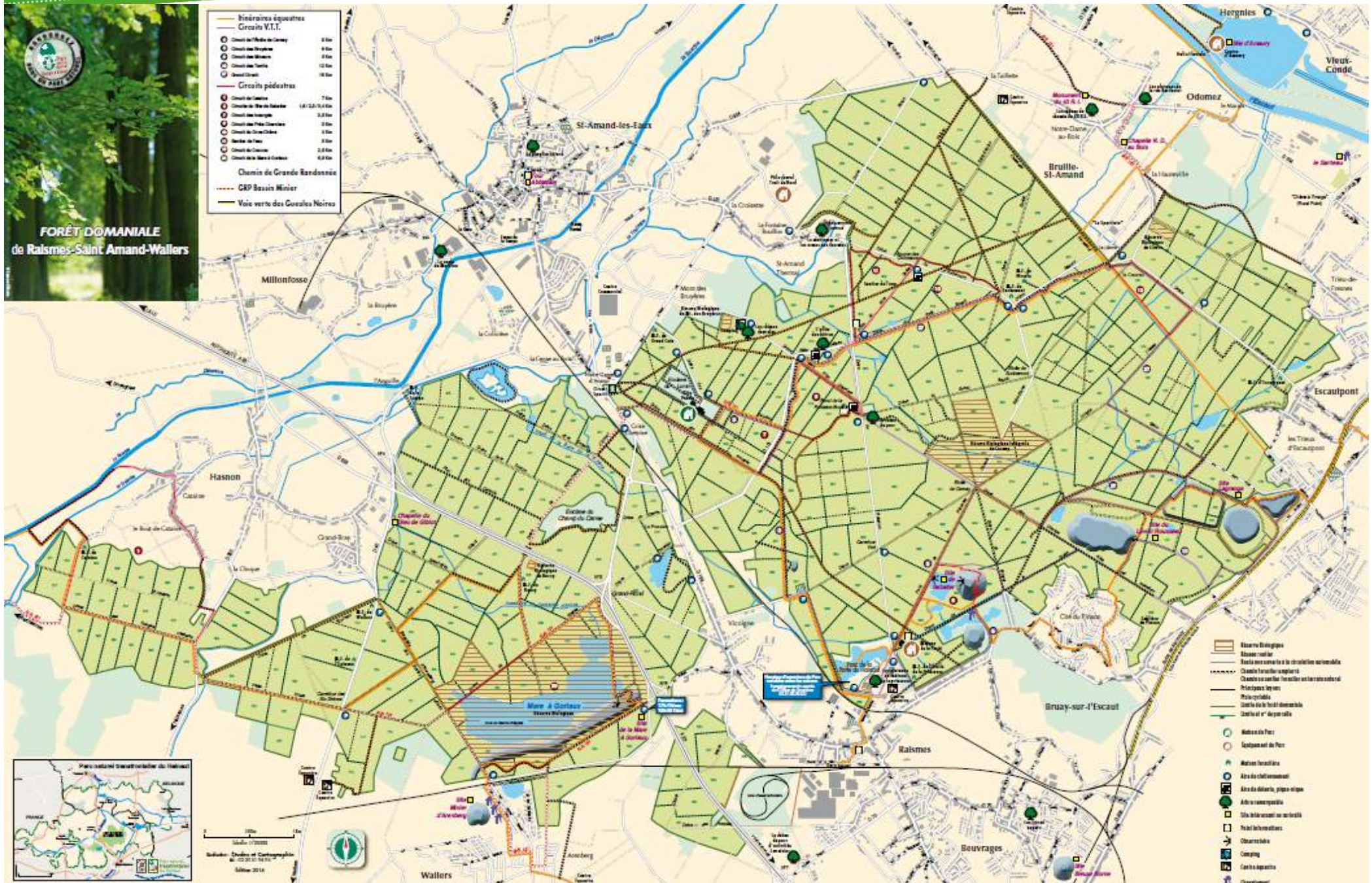
« Les liens entre villes et forêts »

Séminaire « FORÊT – FILIERE BOIS » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des forêts - 5 et 6 avril 2018 – Parc naturel régional de Chartreuse





FORÊT DOMANIALE de Ralsmes-Saint Amand-Wallers



## 1. Des forêts sous forte pression...

- Sports de nature (raids ex. course des terrils 8000p, VTT, équitation, randonnée, courses d'orientation, ...)
- Usages illicites (véhicules motorisés, VTT de « descente », trafics, « rdv divers », dépôts sauvages en augmentation, ...)
- Chasse
- Activités « nature » (observation naturaliste, cueillette de champignons, de muguet, de jonquilles)
- Sites d'accueil de la promenade dominicale (base de loisirs, maison de la Forêt, Estaminets, ...)
- « nouvelles activités » (paintball, course de drones)



## 2. Des attentes sociétales en évolution (sports de nature, espaces de quiétude, bien être, gestion forestière durable, vision « romantique » de la forêt...)

## 3. Une politique forestière en mouvement (objectifs de production, baisse d'effectifs, révision anticipée des aménagements, ...)





## Partenariat avec l'ONF

Convention cadre renouvelée en 2017

- **Comités de massifs**
- Accompagnement à la mise en œuvre du régime forestier
- Gestion de la randonnée
- Gestion des RBD, Natura 2000
- ...

Sur base de feu les « Contrats de forêts »  
Dispositif d'accompagnement du  
Département du Nord, qui finançait  
des actions en faveur de l'accueil du  
public et de la biodiversité

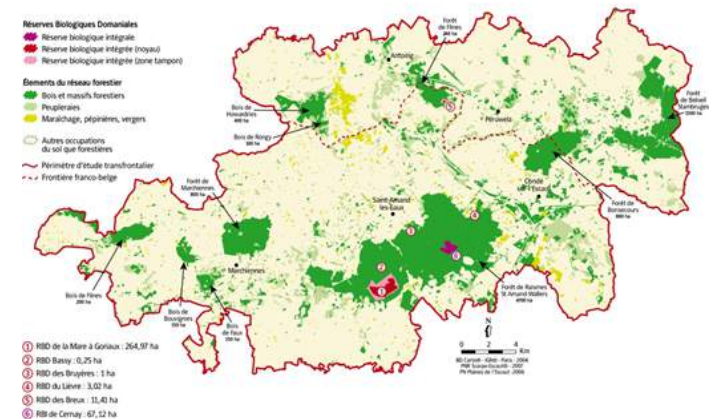


### Les comités de massifs (3), des lieux:

- de porter à connaissance concernant la gestion forestière: localisation des travaux ou des exploitations à venir, volumes de bois produits, actions menées en faveur de l'environnement ou de l'accueil du public, etc.
- d'échanges d'informations entre les membres : projets locaux, attentes, problèmes détectés, etc.
- de valorisation des compétences et connaissances de chacun des membres en ce qui concerne la forêt (forestières, touristiques, naturalistes, culturelles, etc.)
- d'initiation et de stimulation de projets divers qui correspondent aux attentes du territoire.

### Participent aux comités de massifs :

- l'ONF (co-présidence)
- le PNR Scarpe Escaut (co-présidence)
- les élus locaux
- les services de l'Etat
- les « parties prenantes » à la vie de la forêt (office du tourisme, etc.)
- les associations (usagers, protection de la nature)





### Les comités de massifs, quelques enseignements:

- un fossé de plus en plus grand entre les attentes des usagers et les objectifs/moyens de l' ONF
- une grande difficulté de dialogue
- un attentisme ← une opposition vis-à-vis de l' Etat part les élus locaux
- une stratégie de valorisation balbutiante des OT/EPCI, mais un besoin de financement des infrastructures d'accueil déjà présent
- un positionnement parfois délicat du PNRSE
- une concertation transfrontalière balbutiante

### Les comités de forêt, les conditions de réussite:

- la volonté de réussir
- une capacité au dialogue (méthodes, pilotage, ...) et des positionnements « politiques » assumés
- une révision d'aménagement « partagée »
- une mobilisation politique partenariale (EPCI ?)
- des premières actions emblématiques

